

Second communiqué¹

Conférence mondiale 2015 sur la réduction des risques de catastrophe (3^e édition)

Introduction

Le 20 décembre 2013, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution en vue de la tenue de la 3^e Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe du 14 au 18 mars 2015 à Sendai au Japon, et établissant les modalités des travaux préparatoires à ladite conférence (A/RES/68/211).²

Ce communiqué synthétise les résultats attendus pour la 3^e Conférence mondiale en vertu de la résolution A/RES/68/211 de l'Assemblée, examine les différentes étapes des travaux préparatoires en vue de la Conférence mondiale et fournit les dernières informations relatives aux activités visant le développement du cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe, l'implication du système des Nations unies dans ce cadre, les activités de promotion, notamment dans les médias, le budget et les ressources, et la planification des participants.

Généralités

1. Le travail de la communauté internationale pour la réduction des risques de catastrophe s'appuie sur les connaissances et l'expérience acquises par les différents pays et autres intervenants au cours des dernières décennies. Principaux jalons : en 1987, les années 90 ont été déclarées Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (A/RES/42/169) par l'Assemblée générale des Nations unies ; en 1989, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté le Cadre international d'action pour la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles (A/RES/44/236) ; en 1994, la Stratégie et le plan d'action de Yokohama pour un monde plus sûr ont été adoptés par la 1^e Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles ; en 1999, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (A/RES/54/219) ; et en 2005, à Kobe au Japon, la 2^e Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes a adopté le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (CAH).

¹ Le premier communiqué visait la date de la Conférence mondiale, fixée au 9 octobre 2013.

² Une copie du texte adopté pour la résolution 2013 est disponible à l'adresse <http://www.unisdr.org/2013/docs/resolutions/2013text.pdf>.

2. En 2012, l'Assemblée générale des Nations unies (A/RES/67/209) a décidé de tenir une 3^e Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe afin de passer en revue la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo et d'adopter un cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. La résolution de 2012 invite l'UNISDR à remplir le rôle de secrétariat de la Conférence mondiale en 2015 afin de faciliter le développement d'un cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe et de coordonner les activités préparatoires en consultation avec l'ensemble des intervenants concernés.

Résultats attendus de la 3^e Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

3. Comme spécifié dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies de 2013, les objectifs de la 3^e Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe sont les suivants :
 - a) Finaliser l'évaluation et l'examen de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.
 - b) Examiner l'expérience acquise à travers les stratégies / institutions et plans régionaux et nationaux pour la réduction des risques de catastrophe ainsi que leurs recommandations, de même que les conventions régionales adoptées en vue de la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo.
 - c) Adopter un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
 - d) Identifier les modalités de coopération sur la base des engagements pris en vue de la mise en œuvre d'un cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
 - e) Déterminer les modalités d'examen périodique de la mise en œuvre d'un cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
4. La 3^e Conférence mondiale comportera une session intergouvernementale et une session de haut niveau, de même que des sessions et des événements ouverts à divers intervenants.
5. Un Forum des plateformes nationales et un Forum des jeunes pour la réduction des risques de catastrophe seront également organisés. De plus, les communiqués relatifs à la campagne mondiale de sécurisation des écoles adoptée dans le cadre de la séance de haut niveau de la plateforme mondiale de mai 2013 seront encouragés.

Plateformes et rencontres régionales

6. L'Assemblée générale souligne l'importance d'une coordination régionale du processus préparatoire de la 3^e Conférence mondiale. C'est pourquoi l'Assemblée a salué les plateformes régionales pour leur contribution essentielle à l'élaboration du cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe ainsi que leur importance dans la promotion d'une large participation à la 3^e Conférence mondiale. L'Assemblée se réjouit de l'organisation des prochaines plateformes régionales, selon le calendrier suivant :

Du 5 au 8 mai : Afrique (Abuja, Nigeria)
Du 27 au 29 mai : Continent américain (Guayaquil, Équateur)
Du 10 au 12 juin : Pays arabes (Sharm El-Sheikh, Égypte)
Du 2 au 4 juin : Pacifique (Suva, Fidji)
Du 23 au 26 juin : Asie (Bangkok, Thaïlande)
Juin / Juillet (à confirmer) : Europe (Bruxelles, Belgique : session ministérielle sur la réduction des risques de catastrophe)

Une réunion consultative sera par ailleurs tenue en avril 2014 pour l'Asie centrale et le sud du Caucase (Almaty, Kazakhstan). Le Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe se tiendra en octobre 2014 à Madrid en Espagne.

7. La formulation d'un plus grand nombre d'engagements bénévoles aux niveaux régional et mondial par l'ensemble des intervenants via les plateformes régionales, et leur intégration dans les résultats de la Conférence constituerait un moteur enrichissant et puissant pour l'implémentation du cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe. Ces engagements bénévoles représenteraient des propositions par les groupes d'intervenants d'actions concrètes pour l'implémentation du cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe au niveau régional et/ou mondial. Ils constitueraient une expression de leadership, établiraient des bases très solides pour l'implémentation du cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe, et indiqueraient comment tous les intervenants peuvent collaborer.

Processus de préparation intergouvernemental

8. Un Comité préparatoire intergouvernemental ouvert (PrepCom) doit être mis sur pied et être dirigé par un bureau de 10 membres ainsi que par un membre de droit (Japon). L'Assemblée générale nommera les membres de ce bureau pour la mi-février. Le PrepCom se réunira deux fois à Genève, les 14 et 15 juillet ainsi que les 17 et 18 novembre 2014. Une troisième réunion est envisageable à Sendai si nécessaire.
9. Le PrepCom aura pour mission :
 - a) L'examen des principaux préparatifs, notamment organisationnels, de la 3^e Conférence mondiale.
 - b) L'approbation du programme de travail de la Conférence.
 - c) La proposition de règles de procédure à adopter lors de la Conférence.
 - d) Le développement d'un projet de cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe sur la base du rapport de synthèse des consultations régionales et des autres apports.
10. Les organisations non gouvernementales et les autres groupes majeurs travaillant dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe peuvent demander à participer aux réunions du PrepCom en qualité d'observateurs ainsi qu'aux sessions officielles de la Conférence mondiale, sous réserve de l'approbation du PrepCom. Des informations

détaillées concernant la procédure à suivre et les dates butoirs seront fournies à la mi-janvier.

Dernières informations concernant le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe

11. L'élaboration et l'adoption du cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe arrivent à un moment critique, alors que deux autres instruments majeurs concernant l'augmentation et la gestion des risques sont soumis aux débats, à savoir, d'une part, le changement climatique et, d'autre part, l'agenda post-2015 pour le développement durable et les objectifs y afférents. Cette synchronicité constitue une opportunité majeure pour définir de commun accord un agenda post-2015 globalement cohérent et aussi harmonisé que possible.
12. Les consultations avec l'ensemble des intervenants ont été lancées début 2012 avec huit plateformes régionales, la 4^e session de la plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe en 2013, ainsi que divers événements en ligne, locaux, nationaux, régionaux et mondiaux. Des dialogues ouverts avec les groupes d'intervenants concernés ont également eu lieu, notamment les gouvernements et les autorités locales, les parlementaires, le secteur privé, les institutions scientifiques et techniques, les ONG, et les organisations de la société civile. Les rapports et résultats de ces consultations sont disponibles à l'adresse <http://www.preventionweb.net/posthfa/>.
13. Afin d'éclairer et d'appuyer la préparation et les délibérations des prochaines plateformes régionales, des réunions du PrepCom et des consultations relatives au cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe planifiées en 2014, la représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe a publié le 17 décembre 2013 les « Éléments à prendre en considération dans le cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe » (disponibles à l'adresse <http://www.preventionweb.net/posthfa/proposed-elements>).

Implication de l'ONU

14. Le Plan d'action de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophe pour la résilience adopté par le Conseil des chefs de secrétariat de l'ONU en avril 2013 est l'instrument qui permettra d'impliquer la haute direction des fonds, agences et programmes de l'ONU dans le travail national pour la réduction des risques de catastrophe, notamment à travers le conseil et l'assistance à la mise en œuvre du cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

Activités de promotion et de sensibilisation

15. Les réalisations et les succès remportés dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe sont le résultat de nos efforts collectifs jusqu'à ce jour. Les intervenants seront invités à se joindre à l'UNISDR dans le cadre des activités de promotion avant,

pendant et après la Conférence afin de célébrer les résultats du Cadre d'action de Hyogo, promouvoir les principaux résultats de la Conférence mondiale et sensibiliser les différents intervenants aux principaux défis du cadre post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

16. Les médias accrédités du monde entier sont invités à assister à la 3^e Conférence mondiale. Un communiqué distinct sera publié concernant les modalités d'accréditation.

Budget et ressources

17. Le gouvernement du Japon et l'UNISDR estiment le budget requis pour l'organisation de la Conférence et des événements relatifs au processus de préparation à 10 millions de dollars américains. L'UNISDR encourage le soutien de tous les donateurs, qui constituent ici la seule source de financement.

Participation prévisionnelle

18. Un public de 6 000 à 8 000 participants et observateurs est attendu, de même que plusieurs milliers de participants japonais issus du grand public. Le site Internet <http://www.preventionweb.net/wcdr/home> fournit les dernières informations concernant les hôtels, les modalités de voyage, la sécurité, le site de l'événement, les horaires, les modalités d'inscription, le système de réservation d'un hébergement et les dispositions administratives. Il sera régulièrement mis à jour. Des informations pratiques seront envoyées durant le premier trimestre 2014.

* * * * *